

“ Une économie parmi les plus ouvertes du monde ”

Carlo Thelen

Directeur général de la Chambre de Commerce de Luxembourg.



La Chambre de Commerce est l'institution phare des entreprises et de l'économie du Luxembourg. Elle regroupe l'ensemble des entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, des banques et activités financières, des assurances et de l'horeca. Avec plus de 100 000 ressortissants, représentant 75 % de l'emploi total et 80 % du PIB du Luxembourg, elle forme la plus grande organisation professionnelle du pays.

Quels sont les outils et services que propose la Chambre de Commerce ?

La Chambre de Commerce, qui veille à la promotion des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoises, propose à ses ressortissants, quel que soit leur stade de développement, une large gamme de services adaptés à leurs besoins, notamment grâce à des entités spécialisées comme la House of Entrepreneurship, la House of Training, la House of Startups et la House of Sustainability. A travers ses prises de position et programmes, la Chambre de Commerce contribue à renforcer l'attractivité du Grand-Duché, pour en faire un centre économique dynamique, prospère, durable et source de bien-être pour tous.

Quels sont les axes stratégiques privilégiés par la Chambre de Commerce pour soutenir le développement économique du Luxembourg ?

Après des décennies marquées par l'industrie sidérurgique, le Luxembourg a vu son économie se transformer dans les années 70 et 80 avec l'essor de la place financière. Aujourd'hui, les services – et plus particulièrement les services financiers – constituent le principal moteur de l'économie luxembourgeoise, représentant près de 90 % de son PIB. Parmi ces services, le secteur financier représente environ 22,6 % du PIB. Il est suivi par les services scientifiques et techniques, qui en représentent 12 %, et par le secteur immobilier, qui atteint 11,4 %. Le commerce ainsi que les secteurs du transport, de la communication et de l'information occupent les quatrième et cinquième positions, avec respectivement 8,2 % et 9,2 % du PIB. Cette répartition sectorielle se reflète également sur le marché du travail luxembourgeois. Le secteur financier représente aujourd'hui 11,3 % de l'emploi total, suivi des secteurs du transport, de l'information et de la communication, qui regroupent 10,8 % des emplois. Le commerce occupe 11 % des emplois. Bien que le secteur

de la construction ne figure pas parmi les cinq secteurs contributeurs au PIB, il représente tout de même 10,6 % de l'emploi total du Luxembourg. Compte tenu de sa petite taille, le Luxembourg est fortement orienté vers l'international. Plus de 65 % de biens et services produits sur son territoire sont exportés. Avec un taux d'ouverture de 184,6 %, le Grand-Duché se distingue comme l'économie la plus ouverte au monde.

Les axes stratégiques de développement ciblent notamment la digitalisation et l'intégration de PIA dans toutes les branches de l'économie, les technologies de la santé, les Fintech et CleanTech, pour n'en citer que quelques-unes.

Dans quelle mesure êtes-vous force de proposition auprès des pouvoirs publics sur les sujets d'attractivité économique ?

La protection des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise est la mission principale de la Chambre de Commerce. Afin qu'elle puisse remplir pleinement ce mandat, le législateur lui a accordé le statut de personne morale de droit public, ainsi que d'importantes prérogatives. Selon sa loi organique, l'avis de la Chambre de Commerce doit être sollicité pour tous les projets de lois et de règlements grand-ducaux ou ministériels qui concernent principalement les professions représentées par la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce peut se saisir pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou à ses missions. Elle a le droit – seule ou en collaboration avec d'autres chambres professionnelles – de faire des propositions au Gouvernement. Ce dernier doit alors examiner ces propositions et les soumettre à la Chambre

des Députés, lorsque leur objet rentre dans la compétence de celle-ci.

Farmi les exemples de telles propositions, on trouve :

- Une proposition de loi en matière de concurrence déloyale.
- Une proposition commune avec la Chambre des Métiers pour valoriser le statut de l'indépendant à travers une meilleure protection sociale, qui inclut six mesures visant à aligner cette protection sociale de l'indépendant sur celle du salarié.
- Une proposition de super-déduction fiscale pour les dépenses des entreprises liées à la transition digitale, écologique / environnementale, et de recherche et développement.

La Chambre de Commerce adopte une approche proactive pour défendre les intérêts des entreprises luxembourgeoises face aux initiatives européennes susceptibles de les affecter, tout comme elle le fait au niveau national. Elle veille à sensibiliser et mobiliser ses ressortissants en suivant de près les évolutions législatives de l'Union européenne, et en les alertant par une communication ciblée.

De plus, la Chambre de Commerce représente les intérêts de ses ressortissants au niveau européen, que ce soit par des canaux institutionnels ou en collaborant avec des associations et organismes européens. Enfin, elle participe à des consultations publiques, propose des amendements législatifs et élabore des positions officielles pour influencer le cadre réglementaire et le processus décisionnel européens en faveur de ses ressortissants.

Comment la Chambre de Commerce travaille-t-elle au renforcement de l'attractivité du Luxembourg sur la scène internationale ?

La Chambre de Commerce organise régulièrement des missions économiques et participe à des salons et foires thématiques à l'étranger. Cela constitue une excellente opportunité pour nos entreprises de découvrir de nouveaux marchés. Parallèlement, le Luxembourg se présente aux marchés locaux et essaie d'attirer des entreprises au Luxembourg.

Quels sont les programmes spécifiques à destination des investissements étrangers ?

La Chambre de Commerce n'est pas directement impliquée dans des programmes spécifiques destinés aux investissements étrangers. Cependant, Luxinnovation (<https://luxinnovation.lu/fila/luxembourg-tremplin-lancement-activite-europe>), en collaboration avec la House of Entrepreneurship, développe des programmes personnalisés sur demande pour les entreprises sélectionnées. Ces programmes sont sur mesure et incluent des visites ▼

// Le secteur financier représente aujourd'hui 11,3 % de l'emploi total, suivi des secteurs du transport, de l'information et de la communication, qui regroupent 10,8 % des emplois.

// La Chambre de Commerce adopte une approche proactive pour défendre les intérêts des entreprises luxembourgeoises face aux initiatives européennes susceptibles de les affecter, tout comme elle le fait au niveau national.

▲ organisées permettant aux entreprises de rencontrer des clients, des chercheurs, des banques, des fiduciaires, des écoles, des bureaux, des incubateurs, les ministères concernés, etc.

Quels sont vos leviers pour soutenir les activités d'internationalisation des entreprises ?

La Chambre de Commerce est à l'écoute des besoins de ses ressortissants. Le département international organise régulièrement des séminaires sur des marchés spécifiques, des missions économiques ainsi que des foires et salons thématiques à l'étranger.

Le réseau Enterprise Europe Network au Luxembourg est géré par un partenariat entre la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation. Leur mission est de soutenir les PME dans leur internationalisation, ainsi que dans l'innovation technologique et la recherche et développement.

Quel rôle l'innovation joue-t-elle dans les initiatives de la Chambre de Commerce ?

La Chambre de Commerce a été l'un des membres fondateurs de Luxinnovation en 1984, un acteur-clé dans le développement du Luxembourg et un interlocuteur privilégié tant pour les entreprises que pour les organismes de recherche engagés dans des démarches d'innovation et de recherche et développement.

Quelles sont les mutations socio-économiques européennes auxquelles vous êtes le plus attentif ?

La Chambre de Commerce suit de près les mutations socio-économiques importantes affectant l'environnement économique et le contexte social dans lesquels opèrent les

entreprises. En tant que petit pays intégré dans l'économie globale et doté d'une économie largement ouverte, le Luxembourg est particulièrement concerné par les trajectoires géopolitiques et leurs vastes ramifications, les tensions commerciales ainsi que l'état des accords commerciaux internationaux.

La double transition vers une économie numérique et verte, associée à de nouvelles régulations et à l'émergence de nouveaux acteurs, nécessite un accompagnement des entreprises luxembourgeoises pour leur permettre de se conformer au nouveau cadre réglementaire tout en restant compétitives.

Un soin particulier est accordé aux réformes fiscales internationales et leur impact sur le cadre européen, car cela peut influencer l'attractivité du Luxembourg en tant que centre financier international. Enfin, la transformation du marché du travail, liée à la généralisation du télétravail et à la digitalisation croissante des services, est une priorité en raison de ses répercussions sur l'acquisition des compétences, la gestion des talents et, ultérieurement, la compétitivité de nos entreprises face aux concurrents internationaux.

Quels sont selon vous les défis qui seront demain ceux de l'économie luxembourgeoise ?

Farmi les défis majeurs auxquels le Luxembourg sera confronté à l'avenir figurent :

- L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée ;
- La viabilité du régime des pensions dans un contexte de vieillissement démographique ;
- Le renforcement de la compétitivité du tissu industriel dans un contexte de tensions géopolitiques et au retour du protectionnisme. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE ZIMRA